

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00303 Numéro SIREN : 888 757 549 Nom ou dénomination : GROUPE JACQUEMARD

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt 4253

03 NOV. 2023

« GROUPE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 2.100.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
888.757.549 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit d'un montant de 1.335.047,00 Euros de la manière suivante :

- le montant de 1.181.229,04 Euros, ci..... 1.181.229,04 Euros,
au poste « Autres réserves »
qui se trouverait ainsi soldé,
- le solde, soit le montant de 153.817,96 Euros, ci..... 153.817,96 Euros,
au poste « Report à nouveau débiteur »
qui se trouverait ainsi porté au même montant,

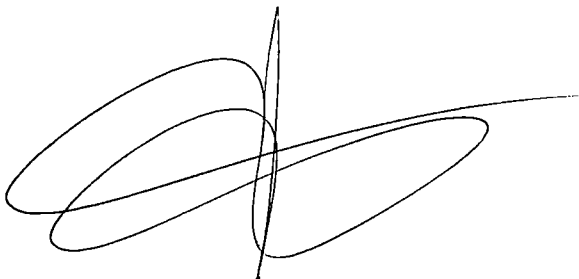
Total égal au déficit de l'exercice..... 1.335.047,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titres des premiers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE
2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidente,
Société « FINANCIERE JACQUEMARD »
Représentée par M. Christophe JACQUEMARD :



SAS GROUPE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER-AU-COURT

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE MEUSE

08440 VIVIER-AU-COURT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

88875754900017

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 3		N-1 3 0 0 4 2 0 2 2			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	34 836	AC	28 914		5 922		17 534
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 108	AG	4 159		12 949		3 273
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				9 292	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	8 590	AQ	1 448		7 141		2 785
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	19 902	AU	12 327		7 575		11 220
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	5 500 000	CV	1 584 000		3 916 000		5 500 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ	5 580 436	BK	1 630 849		3 949 587		5 544 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	69 208	BY		69 208		66 349
		Autres créances (3)	BZ	18 311	CA		18 311		20 906
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	114 826	CG		114 826		35 701	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 488	CI		10 488		35 738	
	TOTAL (III)	CJ	212 833	CK		212 833		158 694	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	255 387			255 387		296 139	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 048 656	IA	1 630 849		4 417 808		5 998 937

Certifié conforme
le Président

Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.....1.0.0.....1.0.0.....)	DA	2 100 100	2 100 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	62 170	48 889
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 181 229	928 889
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 335 047)	265 621
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 008 452	3 343 499
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	850 929	850 929
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 458 557	1 740 622
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 709	22 096
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 974	39 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 186	2 724
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 409 356	2 655 438
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 417 808	5 998 937
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	398 542	361 794
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20	540

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	675 271	FH		FI	675 271
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	675 271	FK		FL	675 271	631 549
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 404	400
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 533	14 584
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	82
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	682 213	646 615
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	365 742	371 048	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 556	2 459	
Salaires et traitements*					FY	169 855	142 290	
Charges sociales (10)					FZ	98 182	82 168	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	20 461	18 178
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	5	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	658 801	616 146	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	23 412	30 470	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000	300 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	300 000	300 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 624 752	36 867
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 212	34 101
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 657 964	70 968
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 357 964)	229 032	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 334 552)	259 501	

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 95		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 95		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 95)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(6 120)	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	982 213	946 615	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 317 260	680 994	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 335 047)	265 621	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	16 528	7 527	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	300 000	300 000	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 533	14 584	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6			
		A8			
A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Amendes et pénalités		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		4 95			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	x	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2023, dont le total est de 4.417.808 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 675 271 Euros et dégageant un déficit de 1.335.047 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenu du contexte macro-économique et de la baisse d'activité et de rentabilité de certaines filiales du groupe, il a été comptabilisé au 30 Avril 2023 une provision pour dépréciation des titres de Jacky Jacquemard pour 1.391.000 € et de TTH Jacquemard pour 193.000 €, selon la méthode détaillée dans le paragraphe "Titres immobilisés".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- comparabilité et continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	34 836		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 876		13 556
Constructions sur sol d'autrui	3 078		5 512
Installations générales agencements aménagements divers	1 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 992		1 200
TOTAL	21 780		6 712
Autres participations	5 500 000		
TOTAL	5 500 000		
TOTAL GENERAL	5 570 491		20 268

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 324		17 108	17 108
Constructions sur sol d'autrui			8 590	8 590
Installations générales agencements aménagements divers			1 711	1 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 192	18 192
TOTAL			28 492	28 492
Autres participations			5 500 000	5 500 000
TOTAL			5 500 000	5 500 000
TOTAL GENERAL	10 324		5 580 436	5 580 436

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	17 302	11 612		28 914
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 311	2 848		4 159
Constructions sur sol d'autrui	292	1 156		1 448
Installations générales agencements aménagements divers	662	570		1 232
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 820	4 275		11 095
TOTAL	7 775	6 001		13 776
TOTAL GENERAL	26 388	20 461		46 849

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	11 612				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 848				
Constructions sur sol d'autrui	1 156				
Instal.générales agenc.aménag.divers	570				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 174	2 101			
TOTAL	3 900	2 101			
TOTAL GENERAL	18 360	2 101			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	296 139		40 752	255 387

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		1 584 000			1 584 000
TOTAL		1 584 000			1 584 000
TOTAL GENERAL		1 584 000			1 584 000
Dont dotations et reprises financières		1 584 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	69 208	69 208	
Impôts sur les bénéfices	8 821	8 821	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 218	7 218	
Débiteurs divers	2 273	2 273	
Charges constatées d'avance	10 488	10 488	
TOTAL	98 007	98 007	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0		850 929
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 843	15 843		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 442 714	282 829	1 159 885	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 709	23 709		
Personnel et comptes rattachés	12 197	12 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 463	17 463		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 600	18 600		
Autres impôts taxes et assimilés	1 714	1 714		
Autres dettes	26 186	26 186		
TOTAL	2 409 356	398 542	1 159 885	850 929
Emprunts remboursés en cours d'exercice	280 029			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001			21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2023, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO intervenue fin 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 95.541,95 €, soit un montant résiduel de 255.387 euros au 30 avril 2023 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	69 208
Total	69 208

Créances clients et comptes rattachés :
- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 213
Dettes fiscales et sociales	1 246
Autres dettes	26 186
Total	51 469

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :
- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
- Honoraires : 6 687 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- Frais d'actes & de contentieux : 43 €
- Services bancaires : 4 €
- Location : 116 €
- TVA sur FNP : 1.363 €

Dettes fiscales et sociales :

- CVAE

Autres dettes :

- Avoir à établir

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 488
Total	10 488

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 958 €
- Location matériel : 1.362 €
- Assurance : 2.334 €
- Cédit-bail : 1.914 €
- Cotisations : 393 €
- Publicité : 3 177 €
- Médecine du travail : 197 €
- Téléphone : 152 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
296 140		40 752	255 388

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 500 000		
Créances clients et comptes rattachés	69 208		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 186		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		3 600
Autres engagements donnés :		134 693
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	43 569	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	91 124	
Total (1)		138 293

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				141 644	141 644
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				13 211	13 211
- dotations de l'exercice				30 715	30 715
Total				43 926	43 926
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				7 923	7 923
- exercice				17 209	17 209
Total				25 132	25 132
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				24 027	24 027
- entre 1 et 5 ans				72 798	72 798
Total				96 825	96 825

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2023 représentant un engagement total de 3.600 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - EURL JACQUEMARD JACKY - EURL T.T.H. JACQUEMARD - EURL A.G.S.JACQUEMARD - Participations détenues entre 10 et 50 %	40 000	1 780 674	100.00	3 283 900	1 892 900			4 238 502	10 386	50 000	
	8 000	857 770	100.00	1 680 000	1 487 000			2 309 908	38 106	150 000	
	8 000	256 273	100.00	536 100	536 100			789 973	47 254	50 000	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 307
Remboursement prévoyance	3 226
Total	4 533

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 100 100 €

Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT

Exercice clos le 30 avril 2023

GRANT THORNTON

9 rue de Pouilly
51100 REIMS

COM FIDUCE ARDENNES

7, rue du Moulin Le Blanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Exercice clos le 30 avril 2023

A l'Assemblée générale de la société Groupe Jacquemard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Groupe Jacquemard** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité stratégique.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

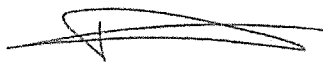
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims et Charleville-Mézières, le 20 octobre 2023

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Com Fiduce Ardennes



Lyne Pouydesseau
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2023 12			Exercice N-1 30/04/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	34 836	28 914	5 922	17 534	11 612	66.23
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	17 108	4 159	12 949	3 273	9 676	295.64
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				9 292	9 292	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	8 590	1 448	7 141	2 785	4 356	156.40
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	19 902	12 327	7 575	11 220	3 645	32.45
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 500 000	1 584 000	3 916 000	5 500 000	1 584 000	28.80
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	5 580 436	1 630 849	3 949 587	5 544 103	1 594 517	28.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	69 208		69 208	66 349	2 858	4.31
	Autres créances	18 311		18 311	20 906	2 594	12.41
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	114 826		114 826	35 701	79 125	221.63
	Charges constatées d'avance (3)	10 488		10 488	35 738	25 250	70.65
	Total III	212 833		212 833	158 694	54 139	34.12
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)	255 387		255 387	296 139	40 752	13.76
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 048 656	1 630 849	4 417 808	5 998 937	1 581 129	26.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2023	12	Exercice N-1 30/04/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 100 100)	2 100 100		2 100 100			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	62 170		48 889		13 281	27.17
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 181 229		928 889		252 340	27.17
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 335 047		265 621		1 600 668	602.61
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 008 452		3 343 499		1 335 047	39.93
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	850 929		850 929			
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 458 537		1 740 082		281 545	16.18
	Concours bancaires courants	20		540		520	96.30
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 709		22 096		1 613	7.30
	Dettes fiscales et sociales	49 974		39 067		10 907	27.92
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	26 186		2 724		23 463	861.46
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 409 356		2 655 438		246 082	9.27
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 417 808		5 998 937		1 581 129	26.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

398 542

361 794

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2023 12			Exercice N-1 30/04/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	675 271		675 271	631 549		43 722	6.92
Chiffre d'affaires NET	675 271		675 271	631 549		43 722	6.92
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 404	400		2 004	500.93
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 533	14 584		10 051	68.92
Autres produits			6	82		76	93.09
Total des Produits d'exploitation (I)			682 213	646 615		35 598	5.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			365 742	371 048		5 306	1.43
Impôts, taxes et versements assimilés			4 556	2 459		2 096	85.24
Salaires et traitements			169 855	142 290		27 565	19.37
Charges sociales			98 182	82 168		16 014	19.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 461	18 178		2 283	12.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			5	2		3	141.28
Total des Charges d'exploitation (II)			658 801	616 146		42 656	6.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 412	30 470		7 058	23.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2023	12	30/04/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		300 000		300 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		300 000		300 000		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 624 752		36 867	1 587 885	NS
Intérêts et charges assimilées (4)		33 212		34 101	889	2.61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 657 964		70 968	1 586 996	NS
2. Résultat financier (V-VI)		1 357 964		229 032	1 586 996	692.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 334 552		259 501	1 594 053	614.28
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		495			495	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		495			495	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		495			495	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				6 120	6 120	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		982 213		946 615	35 598	3.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 317 260		680 994	1 636 266	240.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 335 047		265 621	1 600 668	602.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16 528 7 527
300 000 300 000

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	X	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	X	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2023, dont le total est de 4.417.808 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 675 271 Euros et dégageant un déficit de 1.335.047 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenu du contexte macro-économique et de la baisse d'activité et de rentabilité de certaines filiales du groupe, il a été comptabilisé au 30 Avril 2023 une provision pour dépréciation des titres de Jacky Jacquemard pour 1.391.000 € et de TTH Jacquemard pour 193.000 €, selon la méthode détaillée dans le paragraphe "Titres immobilisés".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- comparabilité et continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	34 836		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 876		13 556
Constructions sur sol d'autrui		3 078		5 512
Installations générales agencements aménagements divers		1 711		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 992		1 200
	TOTAL	21 780		6 712
Autres participations		5 500 000		
	TOTAL	5 500 000		
	TOTAL GENERAL	5 570 491		20 268

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 324		17 108	17 108
Constructions sur sol d'autrui				8 590	8 590
Installations générales agencements aménagements divers				1 711	1 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				18 192	18 192
	TOTAL			28 492	28 492
Autres participations				5 500 000	5 500 000
	TOTAL			5 500 000	5 500 000
	TOTAL GENERAL	10 324		5 580 436	5 580 436

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	17 302	11 612		28 914
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 311	2 848		4 159
Constructions sur sol d'autrui		292	1 156		1 448
Installations générales agencements aménagements divers		662	570		1 232
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 820	4 275		11 095
	TOTAL	7 775	6 001		13 776
	TOTAL GENERAL	26 388	20 461		46 849

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	11 612				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	2 848				
Constructions sur sol d'autrui		1 156				
Instal.générales agenc.aménag.divers		570				
Matériel de bureau informatique mobilier		2 174	2 101			
	TOTAL	3 900	2 101			
	TOTAL GENERAL	18 360	2 101			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	296 139		40 752	255 387

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		1 584 000			1 584 000
	TOTAL	1 584 000			1 584 000
	TOTAL GENERAL	1 584 000			1 584 000
Dont dotations et reprises financières		1 584 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	69 208	69 208	
Impôts sur les bénéfices	8 821	8 821	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 218	7 218	
Débiteurs divers	2 273	2 273	
Charges constatées d'avance	10 488	10 488	
	TOTAL	98 007	98 007

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0		850 929
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 843	15 843		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 442 714	282 829	1 159 885	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 709	23 709		
Personnel et comptes rattachés	12 197	12 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 463	17 463		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 600	18 600		
Autres impôts taxes et assimilés	1 714	1 714		
Autres dettes	26 186	26 186		
TOTAL	2 409 356	398 542	1 159 885	850 929
Emprunts remboursés en cours d'exercice	280 029			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001			21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2023, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO intervenue fin 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 95.541,95 €, soit un montant résiduel de 255.387 euros au 30 avril 2023 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	69 208
Total	69 208

Créances clients et comptes rattachés :
- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 213
Dettes fiscales et sociales	1 246
Autres dettes	26 186
Total	51 469

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :
- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :
- Honoraires : 6 687 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- Frais d'actes & de contentieux : 43 €
- Services bancaires : 4 €
- Location : 116 €
- TVA sur FNP : 1.363 €

Dettes fiscales et sociales :

- CVAE

Autres dettes :

- Avoir à établir

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 488
Total	10 488

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 958 €
- Location matériel : 1.362 €
- Assurance : 2.334 €
- Cédit-bail : 1.914 €
- Cotisations : 393 €
- Publicité : 3 177 €
- Médecine du travail : 197 €
- Téléphone : 152 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
296 140		40 752	255 388

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 500 000		
Créances clients et comptes rattachés	69 208		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 186		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		3 600
Autres engagements donnés :		134 693
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	43 569	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	91 124	
Total (1)		138 293

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				141 644	141 644
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				13 211	13 211
- dotations de l'exercice				30 715	30 715
Total				43 926	43 926
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				7 923	7 923
- exercice				17 209	17 209
Total				25 132	25 132
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				24 027	24 027
- entre 1 et 5 ans				72 798	72 798
Total				96 825	96 825

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2023 représentant un engagement total de 3.600 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
A. Renseignements détaillés				brute	nette					
- Filiales détenues à + de 50%										
- EURL JACQUEMARD JACKY	40 000	1 780 674	100.00	3 283 900	1 892 900		4 238 502	10 386	50 000	
- EURL T.T.H. JACQUEMARD	8 000	857 770	100.00	1 680 000	1 487 000		2 309 908	38 106	150 000	
- EURL A.G.S.JACQUEMARD	8 000	256 273	100.00	536 100	536 100		789 973	47 254	50 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 307
Remboursement prévoyance	3 226
Total	4 533